



## SURVOL HISTORIQUE

---

# Le Canada et les opérations de maintien de la paix

De 1948 à nos jours

## Survol historique

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a été fondée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour favoriser un dialogue constructif et, espérait-on, éviter de nouvelles guerres. Dès 1948, elle a demandé à ses membres de fournir du personnel militaire afin d'aider à stabiliser les zones de conflit en faisant respecter les cessez-le-feu et en empêchant les petits conflits de s'aggraver.

## La crise de Suez 1956 et la naissance du maintien de la paix canadien

La crise de Suez de 1956 a été déclenchée par l'invasion de l'Égypte par la Grande-Bretagne, la France et Israël qui voulaient reprendre le contrôle du canal du même nom. Le secrétaire d'État canadien Lester B. Pearson a proposé à l'ONU l'insertion d'une force de maintien de la paix armée et impartiale entre celles d'Israël et d'Égypte pour faire respecter un cessez-le-feu et stabiliser la situation.

Le 26 juillet 1956, l'Égypte a nationalisé le canal de Suez, qui appartenait aux Britanniques et aux Français. Cette décision a suscité l'ire des pays occidentaux, qui dépendaient de ce canal pour le transport de marchandises et, en particulier, du pétrole. La France, la Grande-Bretagne et Israël, leur allié dans la région, ont alors préparé une réponse militaire. L'invasion de l'Égypte a surpris et a presque entraîné dans le conflit les États-Unis et l'Union soviétique, deux superpuissances aux vues opposées. La guerre froide menaçait de dégénérer en violence.

Après le compromis proposé par Pearson pour le maintien de la paix, des militaires de 10 pays, dont le Canada, ont commencé à arriver au Moyen-Orient, à la mi-novembre 1956, au sein de la première Force d'urgence des Nations Unies (FONU). Cette présence militaire internationale, qui se voulait impartiale, a mis fin à la crise et a permis de préserver la paix dans la région pendant une décennie.

Pearson a reçu le prix Nobel de la paix en 1957 pour son rôle dans la formation de la FONU, qui a établi un précédent pour de futures missions de maintien de la paix de l'ONU.

## Autres missions de maintien de la paix

Après la participation du Canada au règlement de la crise de Suez, de nombreux Canadiens et Canadiennes ont vu dans le maintien de la paix un symbole puissant et un moyen important d'aider les pays en conflit. Depuis lors, le Canada a participé à de telles opérations dans le monde entier. Certains déploiements ont été de courte durée, alors que d'autres, comme à Chypre, se sont étirés pendant des décennies.

À la fin des années 1960, les principaux défis liés aux opérations de maintien de la paix sont mis en évidence. Grâce à ces missions, on réussissait à interrompre des conflits, mais sans être en mesure d'instaurer une paix durable quand les différends sous-jacents n'étaient pas résolus.

Cela entraînait des engagements longs et coûteux, non sans risque. Dans certains conflits, comme les guerres en ex-Yougoslavie (1992-1995, et 1999) et pendant le génocide au Rwanda (1995), il n'y avait pas de paix à maintenir et les militaires du Canada sur place ont été témoins d'atrocités et d'actes de génocide.

L'appui national et politique aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies a changé depuis la fin de la guerre froide, mais les militaires du Canada sont restés parmi les gardiens de la paix les plus respectés au monde. De 1948 à 1988, le Canada a fourni à l'ONU environ 10 pour 100 de ses forces de maintien de la paix.

Au total, plus de 125 000 personnes du Canada ont servi dans les opérations de paix de l'ONU, et 130 d'entre elles sont mortes dans l'exercice de leurs fonctions.